
Qu'est-ce que le régime de la Loi et celui de la Grâce?

... la loi a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité vinrent par Jésus Christ.

(Jean 1 verset 17)

Une personne pose sur Facebook la question suivante : «... pouvez-vous m'apporter un éclaircissement à propos de la "GRACE" et la "LOI"?» Ce texte est la réponse donnée.

Contenu:

Principe de base

La Loi

La Grâce

La pratique

Romains 5 v.1 à 11

Romains 5 v.12 à 21

Romains 6 v.1 à 14

Romains 6 v.15 à 23

Romains 7 v.1 à 11

Romains 7 v.12 à 25

Romains 8 v.1 à 11

Romains 8 v.12 à 21

Romains 8 v.22 à 30

Romains 8 v.31 à 39

Principe de base

La Loi

Il est utile de lire dans l'épître aux Romains le chapitre 1 v.16 au chapitre 3 v.20.

La loi ordonne, elle sert à mesurer la manière avec laquelle on répond à cette ordonnance. Sur la seule base de la loi, la personne qui n'agit pas d'une manière stricte par rapport à la loi, est condamnée sans merci par un jugement définitif et irrévocable.

Dans les choses de Dieu, c'est Dieu qui est le Juge, il juge selon sa justice! Le Dieu Saint ne peut voir le mal sans le punir!

La mesure est celle de la sainteté de Dieu !

La règle sous le régime de la loi c'est :

... vous garderez mes statuts et mes ordonnances, par lesquels, s'il les pratique, un homme vivra. Moi, je suis l'Éternel.

(Lévitique 18 verset 5)

et l'apôtre Paul le rappelle dans l'épître aux Romains :

... la justice qui vient de la loi : "L'homme qui aura pratiqué ces choses vivra par elles".

(Romains 10 verset 5)

Sous le régime de la loi, celui qui veut être juste doit faire des efforts pour l'être, mais il n'y arrive jamais! (Ceux qui prétendent le contraire sont des menteurs, tout comme leur père, c'est-à-dire le Diable)

Le corolaire est tout aussi vrai, il n'y a aucune marge possible: pour celui qui ne répond pas sans aucune faille à cette loi, le jugement tombe irrémédiablement sur lui et le condamne à la mort éternelle (la seconde mort).

C'est le jugement qui sera prononcé devant le grand trône blanc:

Et je vis un grand trône blanc, Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et **les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs œuvres**. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés chacun selon leurs œuvres ... **si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu**.

(Apocalypse 20 versets 11 à 15)

Il n'y a pas eu un seul homme depuis Adam qui ait répondu à cette loi!

... il n'y a pas de différence, car **tous ont péché** et n'atteignent pas à la gloire de Dieu

...

(Romains 3 versets 22 & 23)

Il y a cependant eu une **seule exception!** C'est **l'homme Christ Jésus!** C'est le seul homme qui ait répondu parfaitement à la loi de Dieu. Il a pu dire:

Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi ... : je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir ; car, en vérité, je vous dis : Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera point de la loi, que tout ne soit accompli.

(Matthieu 5 verset 17)

Ce seul homme, l'homme Christ Jésus, s'est offert à Dieu en sacrifice pour expier devant Dieu les péchés de ceux à qui Dieu voulait faire grâce ! Ces « quiconque qui croit au Fils unique de Dieu » - comme nous le lisons:

Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.

(Jean 3 verset 16)

La condamnation à mort (la même que celle qui est prononcée sur le grand trône blanc) que méritaient ceux qui passent par une vraie conversion, a été placée sur la personne du Seigneur Jésus, lorsque sur la croix, il endura ces 3 heures d'abandon de la part de Dieu!

La croix ouvre ainsi la porte à la GRACE!

La Grâce

Il est utile de continuer la lecture dans l'épître aux Romains depuis le chapitre 3 v.21 et au moins jusqu'au chapitre 6 v.23.

Pour pouvoir gracier quelqu'un, celui-ci doit impérativement être coupable! Nous sommes tous coupables comme le démontre l'apôtre Paul dans son épître aux Romains du ch.1 v.16 au ch.3 v.20.

La grâce s'adresse ainsi à ceux qui, sous le régime de la loi, sont des coupables qui méritent la mort éternelle!

Dieu leur fait grâce sur la seule base de la foi mise en sa parole (lire le chapitre 3 de l'Évangile de Jean v. 1 à 21).

Dans son amour, Dieu peut leur faire grâce sans aucune atteinte à sa sainteté, car les

justes exigences de la loi envers ces coupables ont été complètement accomplies en la personne de leur substitut, à savoir le Seigneur Jésus lorsqu'il passait par ce jugement terrible des 3 heures d'abandon de Dieu suspendu à la croix.

Dès qu'une âme est passée par une vraie conversion, elle a de ce fait saisi la grâce que Dieu lui offrait! Elle est graciée!

Cette âme n'est dès lors plus sous le régime de la Loi, mais sous le régime de la Grâce!

Elle n'appartient plus moralement à cette première création, où elle avait pour père Adam. C'est dans le cadre moral de cette première création que le régime de la Loi s'applique.

Elle appartient à la nouvelle création:

... si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création : les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont faites nouvelles ...

(2 Corinthiens 5 verset 17)

... ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien, mais une nouvelle création.

(Galates 6 verset 15)

Elle appartient à cet autre «monde», différent de celui dans lequel nous évoluons physiquement et dont parle le Seigneur Jésus lorsqu'il dit:

... ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde ...

(Jean 17 versets 14 & 16)

La pratique

C'est alors toute la vie chrétienne qui en découle.

Comme base à cette pratique, il faut lire attentivement les chapitres 5 à 8 de l'épître aux Romains.

Voici le texte de « Chaque jour les Ecritures » de JK comme support à cette lecture.

Romains 5 v.1 à 11

Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons trouvé aussi accès, par la foi, à cette faveur dans laquelle nous sommes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.

Et non seulement cela, mais aussi nous nous glorifions dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la patience, et la patience l'expérience, et l'expérience l'espérance ; et l'espérance ne rend point honteux, parce que l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. Car Christ, alors que

nous étions encore sans force, au temps convenable, est mort pour des impies. Car à peine, pour un juste, quelqu'un mourra-t-il, (car pour l'homme de bien, peut-être, quelqu'un se résoudrait même à mourir) ; mais Dieu constate son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. Beaucoup plutôt donc, ayant été maintenant justifiés par son sang, serons-nous sauvés de la colère par lui. Car si, étant ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt, ayant été réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie.

Et non seulement cela, mais aussi nous nous glorifions en Dieu par notre seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons maintenant reçu la réconciliation.

Acquitté, justifié, le croyant laisse éclater sa joie (v.1). La paix avec Dieu est désormais sa part inestimable. Il est réconcilié avec le souverain Juge et cela par l'acte même qui aurait dû à tout jamais attirer Sa colère: «la mort de Son Fils» (v.10)! En vérité, l'amour de Dieu ne ressemble à aucun autre. C'est bien «son amour à Lui», dont tous les motifs sont en Lui-même. Il a aimé de pauvres êtres qui n'avaient rien d'aimable, avant qu'ils fassent le moindre pas vers Lui, lorsqu'ils étaient encore sans force, impies (v.6), pécheurs (v.8) et ennemis (v.10; 1 Jean 4 v.10 & 19). Or c'est cet amour-là qui est maintenant versé dans notre cœur.

En face du monde qui se glorifie d'avantages présents et passagers, le croyant, loin d'être honteux (v.5), peut se prévaloir de son avenir extraordinaire: la gloire de Dieu (v.2). Qui plus est, il est capable de trouver de la joie dans ses tribulations présentes. Car elles produisent des fruits précieux (v.3,4) qui rendent son espérance d'autant plus vive et plus fervente. «Et non seulement cela...» (v.11): nous avons le droit de nous glorifier dans les dons, mais avant tout dans Celui qui nous les dispense: Dieu Lui-même, devenu notre Dieu par notre Seigneur Jésus Christ.

Romains 5 v.12 à 21

C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché... (car jusqu'à la loi le péché était dans le monde; mais le péché n'est pas mis en compte quand il n'y a pas de loi; mais la mort régna depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui ne péchèrent pas selon la ressemblance de la transgression d'Adam, qui est la figure de celui qui devait venir. Mais n'en est-il pas du don de grâce comme de la faute? car si, par la faute d'un seul, plusieurs sont morts, beaucoup plutôt la grâce de Dieu et le don ont abondé envers plusieurs, par la grâce qui est d'un seul homme, Jésus Christ. Et n'en est-il pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché? car le jugement vient d'un seul en condamnation, —

mais le don de grâce, de plusieurs fautes, en justification. Car si, par la faute d'un seul, la mort a régné par un seul, beaucoup plutôt ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice, régneront-ils en vie par un seul, Jésus Christ); ainsi donc, comme par une seule faute les conséquences de cette faute furent envers tous les hommes en condamnation, ainsi aussi par une seule justice les conséquences de cette justice furent envers tous les hommes en justification de vie. Car comme par la désobéissance d'un seul homme plusieurs ont été constitués pécheurs, ainsi aussi par l'obéissance d'un seul, plusieurs seront constitués justes. Or la loi est intervenue afin que la faute abondât ; mais là où le péché abondait, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi aussi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur.

Pour un croyant converti sur son lit de mort, l'épître aurait pu se terminer avec le v.11. La question de ses péchés a été réglée; il est propre pour la gloire de Dieu. Mais pour celui qui continue à vivre sur la terre, un problème douloureux se pose désormais: il a encore en lui l'ancienne nature, «le péché», qui n'est capable de produire que des fruits corrompus. Risque-t-il donc de perdre son salut? Ce qui suit, du ch.5 v.12 au ch. 8, nous apprend comment Dieu y a pourvu: Il a condamné non seulement les actes, mais aussi la volonté mauvaise qui en est la cause, le «vieil homme» (ch.6 v.6), strictement conforme à Adam notre ancêtre. Imaginons qu'un imprimeur peu consciencieux, en composant le cliché d'un livre, ait laissé passer de graves erreurs qui faussent complètement la pensée de l'auteur. Ces fautes se reproduiront lors du tirage autant de fois qu'il y aura d'exemplaires. La plus belle reliure n'y changera rien. Pour avoir un texte fidèle, l'écrivain devra faire procéder à une nouvelle édition à partir d'un autre cliché.

Le premier Adam est comme ce mauvais cliché. Autant d'hommes, autant de pécheurs! Mais Dieu n'a pas cherché à améliorer la race adamique. Il a suscité un nouvel homme, Christ, et nous a donné sa vie.

Romains 6 v.1 à 14

Que dirons-nous donc? Demeurerions-nous dans le péché afin que la grâce abonde? — Qu'ainsi n'advienne! Nous qui sommes morts au péché, comment vivons-nous encore dans le péché? — Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés pour le christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort, afin que comme Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. Car si nous avons été identifiés avec lui dans la ressemblance de sa mort, nous le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection; sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit annulé, pour que nous ne servions plus le péché. Car celui qui est mort est justifié du péché. Or si nous

sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ, ayant été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus; la mort ne domine plus sur lui. Car en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au péché; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu. De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le christ Jésus.

Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel pour que vous obéissiez aux convoitises de celui-ci; et ne livrez pas vos membres au péché comme instruments d'iniquité, mais livrez-vous vous-mêmes à Dieu, comme d'entre les morts étant faits vivants, — et vos membres à Dieu, comme instruments de justice. Car le péché ne dominera pas sur vous, parce que vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce.

C'est trop facile — disent certains! Puisque la grâce surabonde et que nos injustices ne servent qu'à la faire briller davantage, profitons-en pour nous laisser aller à tous les caprices de notre volonté charnelle (v.1 et 15). Mais peut-on imaginer le fils prodigue, après avoir vu l'accueil que lui a réservé son père, désirer retourner dans le pays éloigné en se disant: Je sais maintenant que je serai toujours reçu à la maison chaque fois qu'il me plaira d'y revenir? Non, un tel raisonnement n'est jamais celui d'un véritable enfant de Dieu. D'abord parce qu'il sait ce que la grâce a coûté à son Sauveur et qu'il craint de l'attrister. Ensuite, parce que le péché doit avoir perdu tout attrait pour lui. En effet, un cadavre ne peut plus être séduit par les plaisirs et les tentations. Ma mort avec Christ (v.6) enlève au péché toute force et toute autorité sur moi. Et c'est une délivrance merveilleuse!

Le ch.3 v.13 à 18 constatait que tous les membres de l'homme: sa langue, ses pieds, ses yeux... étaient des «instruments d'iniquité» au service du péché (v.13). Eh bien! À ma conversion ces mêmes membres changent de propriétaire. Ils deviennent des «instruments de justice» à la disposition de Celui qui a tous les droits sur moi.

Romains 6 v.15 à 23

Quoi donc! pécherions-nous, parce que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce? — Qu'ainsi n'advienne! Ne savez-vous pas qu'à quiconque vous vous livrez vous-mêmes comme esclaves pour obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice. Or grâce à Dieu de ce que vous étiez esclaves du péché, mais de ce que ensuite vous avez obéi de cœur à la forme de doctrine dans laquelle vous avez été instruits. Mais ayant été affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice (je parle à la façon des hommes, à cause de l'infirmité de votre chair). Car ainsi que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'iniquité pour l'iniquité, ainsi livrez maintenant vos membres comme esclaves à la justice pour la sainteté. Car lorsque

vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice. Quel fruit donc aviez-vous alors des choses dont maintenant vous avez honte? car la fin de ces choses est la mort. — Mais maintenant, ayant été affranchis du péché et asservis à Dieu, vous avez votre fruit dans la sainteté et pour fin la vie éternelle. Car les gages du péché, c'est la mort; mais le don de grâce de Dieu, c'est la vie éternelle dans le christ Jésus, notre Seigneur.

Il n'est rien dont l'homme fasse plus de cas que de sa liberté. Or celle-ci est une complète illusion. «La libre volonté n'est que l'esclavage du diable» (Pensées de J.N.D.). Toutefois l'homme ne s'en rend compte qu'après sa conversion. C'est seulement en cherchant à s'envoler que l'oiseau captif expérimente qu'on lui a rogné les ailes. «Quiconque pratique le péché est esclave du péché», enseignait le Seigneur Jésus. Mais Il ajoutait: «Si le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres» (Jean 8 v.34, 36). Libres,... non pas de faire notre propre volonté: ce serait nous replacer sous le même esclavage! Qu'il nous suffise d'avoir «dans le temps déjà écoulé» accompli la volonté de l'homme pécheur (et pour quel fruit? v.21; 1 Pierre 4 v.3); d'avoir travaillé pour Satan l'imposteur dans un marché de dupe, moyennant un tragique salaire: la mort, que Christ a subie à notre place (v.23). Non; si nous sommes libres, c'est pour servir Dieu et lui obéir de cœur (v.17; 2 Cor.10 v.5). Tel ce jeune esclave, racheté un jour à un maître cruel par un voyageur qui avait eu pitié de lui; au lieu d'aller vivre sa vie, il demanda à ne pas quitter son bienfaiteur; tout son désir était de le servir dorénavant.

Romains 7 v.1 à 11

Ignorez-vous, frères, (car je parle à gens qui entendent ce que c'est que la loi,) que la loi a autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit? Car la femme qui est soumise à un mari, est liée à son mari par la loi, tant qu'il vit ; mais si le mari meurt, elle est déliée de la loi du mari. Ainsi donc, le mari étant vivant, elle sera appelée adultère si elle est à un autre homme; mais si le mari meurt, elle est libre de la loi, de sorte qu'elle n'est pas adultère en étant à un autre homme. C'est pourquoi, mes frères, vous aussi, vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ, pour être à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu. Car, quand nous étions dans la chair, les passions des péchés, lesquelles sont par la loi, agissaient dans nos membres pour porter du fruit pour la mort; mais maintenant nous avons été déliés de la loi, étant morts dans ce en quoi nous étions tenus, en sorte que nous servions en nouveauté d'esprit, et non pas en vieillesse de lettre.

Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché? — Qu'ainsi n'advienne! Mais je n'eusse pas connu le péché, si ce n'eût été par la loi ; car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit: «Tu ne convoiteras point». Mais le péché, ayant trouvé

une occasion par le commandement, a produit en moi toutes les convoitises, car sans la loi le péché est mort. Or moi, étant autrefois sans loi, je vivais; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi je mourus; et le commandement qui était pour la vie, a été trouvé lui-même pour moi pour la mort. Car le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, me séduisit, et par lui me tua.

Non seulement la loi réprime les méfaits que j'ai commis, mais elle juge ma nature pécheresse, par exemple mon incapacité à aimer Dieu et mon prochain comme elle le prescrit. Le péché me place donc inexorablement sous la condamnation de la loi de Dieu ... Eh bien! J'en suis délivré de la même manière que j'ai été libéré du péché: par la mort (c'est-à-dire ma mort avec Christ; v.4). Quand un coupable est décédé, la justice humaine ne peut plus le mettre en prison.

La loi est-elle une chose mauvaise, puisque Dieu a dû me protéger contre sa rigueur? «Qu'ainsi n'advienne!» s'écrie de nouveau l'apôtre (v.7). Si dans un musée je prends en main un objet exposé, je n'ai peut-être pas conscience de commettre une infraction. Par contre je suis pleinement fautif s'il existe un écriteau: Défense de toucher. Mais en même temps cette inscription suggèrera à beaucoup de visiteurs l'envie d'avancer le doigt vers les objets présentés. Car la nature orgueilleuse de l'homme le porte à enfreindre tout règlement pour affirmer son indépendance. Ainsi par la loi, Dieu me prend en flagrant délit de désobéissance et met en évidence la convoitise qui est en moi, afin de mieux me convaincre de péché.

Romains 7 v.12 à 25

La loi donc est sainte, et le commandement est saint, et juste, et bon. Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort? — Qu'ainsi n'advienne! Mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché devînt par le commandement excessivement pécheur. Car nous savons que la loi est spirituelle: mais moi je suis charnel, vendu au péché; car ce que je fais, je ne le reconnais pas, car ce n'est pas ce que je veux, que je fais, mais ce que je hais, je le pratique. Or si c'est ce que je ne veux pas que je pratique, j'approuve la loi, reconnaissant qu'elle est bonne. Or maintenant, ce n'est plus moi qui fais cela, mais c'est le péché qui habite en moi. Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien; car le vouloir est avec moi, mais accomplir le bien, cela je ne le trouve pas. Car le bien que je veux, je ne le pratique pas; mais le mal que je ne veux pas, je le fais. Or si ce que je ne veux pas, moi, — je le pratique, ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc cette loi pour moi qui veux pratiquer le bien, que le mal est avec moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur; mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon

entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres. Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Je rends grâce à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur. Ainsi donc moi-même, de l'entendement je sers la loi de Dieu ; mais de la chair, la loi du péché.

On a comparé ces versets aux vains efforts d'un homme embourbé dans un marécage. Chacun de ses mouvements pour se dégager ne fait que l'enliser davantage. Se voyant perdu, il finit par crier au secours. Moralement ce drame illustre l'histoire de beaucoup d'enfants de Dieu pendant une période qui suit leur conversion. L'apôtre se met à la place d'un tel croyant (si ce n'en était pas un, d'une part il n'aurait pas ces luttes, d'autre part il ne trouverait pas son plaisir dans la loi de Dieu; v.22). Et il nous dépeint son désespoir. Hélas! s'écrie cet homme, au lieu d'aller de progrès en progrès, je me sens chaque jour plus mauvais. J'ai découvert successivement que j'étais «sous le péché» (ch.3 v.9), que celui-ci régnait sur moi (ch.5 v.21), me dominait (ch.6 v.14), me tenait captif (ch.7 v.23), enfin qu'il «habite en moi» (v.17, 20), un peu comme un virus qui a pris possession de mes centres vitaux. Ce corps de mort, qui m'en délivrera? Je m'en reconnais incapable, sans force,... je suis donc prêt à m'en remettre à un Autre. Et Jésus me prend par la main. — Expérience pénible mais nécessaire! Dès l'instant où je n'attends plus rien de moi, je puis tout attendre de Christ.

Mais tu parus Seigneur, et rompis notre chaîne;
Devant ton grand amour disparut notre peine.
Quels transports quand la foi, par grâce, nous apprit
Que nous avions ta paix, ton salut, ton Esprit!
(H&C 148 v. 3)

Pour approfondir ce sujet de l'affranchissement en Christ, nous conseillons de lire l'Étude sur l'Épître aux Romains de R.B. (sur les ch.6 à 7).

Romains 8 v.1 à 11

Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus; car la loi de l'Esprit de vie dans le christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort; car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit. Car ceux qui sont selon la chair ont leurs pensées aux choses de la chair ; mais ceux qui sont selon l'Esprit, aux choses de l'Esprit; car la pensée de la chair est la mort; mais la pensée de l'Esprit, vie et paix; — parce que la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas. Et ceux

qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. Or vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous; mais si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui. Mais si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous.

Une paix merveilleuse succède aux tourments du ch.7. Coupable, j'ai appris qu'il n'y a plus maintenant de condamnation pour moi: je suis dans le Christ Jésus, place de sécurité parfaite. «Misérable homme», sans force pour accomplir le bien, j'ai découvert une puissance appelée: «la loi de l'Esprit de vie, qui m'affranchit enfin de «la loi du péché», c'est-à-dire de sa domination. Telles sont les deux grandes vérités que je saisis par la foi.

Le plus habile sculpteur disposant du meilleur outil, ne pourra rien ciseler dans un bois vermoulu. Dieu est ce bon ouvrier et la loi ce bon outil (ch.7 v.12). Mais celle-ci a été rendue faible et inefficace par notre «chair» rongée par le péché (v.3, 7). Nous étions «dans la chair» (v.9), obligés d'agir «selon» sa volonté. Désormais nous sommes dans le Christ Jésus, marchant «selon l'Esprit» (v.4).

Il est vrai que, si nous ne sommes plus «dans la chair», la chair est encore en nous. Seulement, après que nous avons cru, l'Esprit de Dieu est venu Lui-même habiter en nous comme le véritable maître de maison. La chair, «le vieil homme», ancien propriétaire, n'est plus présent que comme un locataire indésirable, enfermé dans une chambre. Il n'a plus aucun droit... mais il faut que je veille à ne pas lui ouvrir la porte.

Romains 8 v.12 à 21

Ainsi donc, frères, nous sommes débiteurs, non pas à la chair pour vivre selon la chair; car si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez. Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. Car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être de nouveau dans la crainte, mais vous avez reçu l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, Père! L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu; et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers; héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui.

Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées avec la gloire à venir qui doit nous être révélée. Car la vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu. Car la création a été assujettie à la

vanité (non de sa volonté, mais à cause de celui qui l'a assujettie), dans l'espérance que la création elle-même aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu.

Ainsi nous ne sommes plus «débiteurs envers la chair», ce créancier insatiable et cruel (v.12). Car nous sommes devenus les enfants de Dieu, et notre Père n'admet pas que nous soyons asservis. Il a Lui-même payé tout ce que nous devions pour que nous soyons libres, ne dépendant plus que de Lui. Jadis l'esclave romain pouvait être affranchi et même exceptionnellement adopté par son maître avec tous les droits à l'héritage. Faible image de ce que Dieu a fait pour de pauvres êtres déchus, souillés et révoltés contre Lui! Non seulement Il leur a accordé pardon, justice, pleine délivrance, mais Il en a fait les membres de sa propre famille. Et ils sont scellés de son Esprit, par lequel aussi les enfants de Dieu connaissent leur relation avec le Père. «Papa» (Abba en hébreu) est souvent le premier mot distinct qu'articule un petit enfant (v.15, 16; 1 Jean 2 v.13 fin).

En plus de cette certitude qu'Il nous donne, l'Esprit nous enseigne à faire mourir — c'est-à-dire à ne pas laisser s'accomplir — les actions de la chair (v. 13). Et c'est en nous laissant conduire par Lui que nous nous ferons connaître comme fils de Dieu (v.14; comparer Matt.5 v.44, 45) en attendant d'être révélés comme tels à toute la création (v. 19).

Romains 8 v.22 à 30

Car nous savons que toute la création ensemble soupire et est en travail jusqu'à maintenant; et non seulement elle, mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps. Car nous avons été sauvés en espérance: or une espérance qu'on voit n'est pas une espérance; car ce que quelqu'un voit, pourquoi aussi l'espère-t-il? Mais si ce que nous ne voyons pas, nous l'espérons, nous l'attendons avec patience. De même aussi l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité; car nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables; — et celui qui sonde les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit, car il intercède pour les saints, selon Dieu; — mais nous savons que toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son propos. Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

Sur cette terre, souillée par le péché, règnent l'injustice, la souffrance et la peur. L'homme a assujetti toute la création, y compris aujourd'hui le cosmos, au service de sa vanité

(v.20), de sa corruption (v.21). Les soupirs de tous les opprimés montent vers le grand Juge (Lam.3 v.34 à 36). Nous-mêmes aussi nous soupirons dans «le corps de notre abaissement» (Phil.3 v.21). Nous ressentons la fatigue du péché qui nous environne et que, de plus, il nous faut continuellement juger en nous-mêmes (v.13). Notre infirmité est grande: nous ne savons ni comment prier ni que demander. Aussi est-ce encore une fonction de l'Esprit que d'intercéder en notre faveur dans un langage que Dieu comprend (v.27). Nous ne savons pas davantage ce qui est bon pour nous. Mais le v.28 nous affirme que tout ce qui arrive a été préparé par Dieu et finalement s'insère dans «son propos», dont Christ est le centre. Car c'est pour donner à son Fils des compagnons dans la gloire que Dieu a préconçu, prédestiné, appelé, justifié, glorifié ces êtres, jadis misérables et perdus, qu'Il prépare actuellement pour leur céleste vocation (v.29). Chaîne sublime des conseils divins qui relie l'éternité passée à l'éternité à venir et qui donne son sens au moment présent!

Romains 8 v.31 à 39

Que dirons-nous donc à ces choses? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Celui même qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi, librement, de toutes choses avec lui? Qui intentera accusation contre des élus de Dieu? — C'est Dieu qui justifie; qui est celui qui condamne? — C'est Christ qui est mort, mais plutôt qui est aussi ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous; qui est-ce qui nous séparera de l'amour du Christ? Tribulation, ou détresse, ou persécution, ou famine, ou nudité, ou péril, ou épée? Selon qu'il est écrit: «Pour l'amour de toi, nous sommes mis à mort tout le jour; nous avons été estimés comme des brebis de tuerie». Au contraire, dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le christ Jésus, notre Seigneur.

Un tel déploiement des conseils éternels de Dieu laisse le racheté sans paroles. Toute question qu'il pouvait encore se poser a trouvé sa réponse parfaite! Dieu est pour lui; quel ennemi se risquerait encore à le toucher? Dieu le justifie; qui oserait désormais l'accuser? Le seul qui pourrait le condamner: Christ, est devenu son souverain intercesseur! Et que pourrait refuser un Dieu qui nous a fait dans son Fils le plus grand de tous les dons? Il donnera «toutes choses avec Lui». Oui, y compris s'il le faut les épreuves (v.28). Il semble que celles-ci tendraient plutôt à nous séparer de l'amour de Christ en produisant en nous les murmures ou le découragement. Au contraire! «Toutes ces choses» nous permettent de faire l'expérience de cet amour comme nous n'aurions pas pu le connaître autrement.

Quelle que soit la forme de l'épreuve: tribulation, détresse, persécution..., dans chacune d'elles la grâce variée du Seigneur trouve à s'exprimer d'une manière particulière: soutien, consolation, tendresse, sympathie parfaite... À chaque souffrance vient répondre une forme personnelle de son amour. Et quand il en sera fini à jamais de la terre et de ses peines, nous resterons pour l'éternité les objets de l'amour de Dieu.